

Les cinq meilleures résolutions du BBB pour une année 2019 sans fraude

Par : [Better Business Bureau](#). Le 4 janvier 2019



Chaque année, des millions de consommateurs sont la proie d'escrocs. Certains perdent de l'argent sur-le-champ, tandis que d'autres sont victimes d'un vol d'identité qui peut entraîner des années de problèmes. Heureusement, il existe des résolutions pratiques pour vous aider à préserver la sécurité de votre portefeuille et de votre identité en 2019.

Ajoutez-les à votre liste de résolutions du Nouvel An. En adoptant quelques mesures simples, vous pouvez faire de l'année qui commence, une année sans fraude pour vous et votre famille.

Je prends la résolution d'être prudent avec les courriels. Méfiez-vous des courriels non sollicités d'une personne ou d'une entreprise. Gardez à l'esprit que les escrocs peuvent produire des courriels qui semblent provenir d'une entreprise légitime, d'un organisme gouvernemental ou d'une organisation de bonne réputation (même le BBB!). Ne cliquez jamais sur les liens ou n'ouvrez jamais les pièces jointes des courriels non sollicités. Vous pourriez télécharger, sans le savoir, un logiciel malveillant dans votre ordinateur, qui permettrait à l'escroc d'accéder à vos renseignements personnels.

Je prends la résolution de ne jamais envoyer d'argent à des étrangers. Si vous n'avez jamais rencontré un particulier en personne, ne lui envoyez pas d'argent. C'est particulièrement vrai si la personne vous demande de lui virer de l'argent ou de lui transmettre des fonds au moyen de cartes de débit prépayées. L'argent envoyé à des étrangers de cette façon ne peut être retracé et il est impossible de le récupérer. De même, ne manipulez jamais ni ne faites de transferts d'argent pour des personnes que vous avez rencontrées en ligne; elles pourraient vous utiliser comme mule pour commettre un acte criminel.

Je prends la résolution de faire des recherches avant de faire des paiements et des achats en ligne. Lorsque vous magasinez en ligne, ou si on vous demande de faire un paiement en ligne, faites des recherches avant d'envoyer les fonds. Posez-vous les questions suivantes : Est-ce une personne ou une entreprise que je connais et en laquelle j'ai confiance? L'entreprise a-t-elle un numéro de service à la clientèle? Où l'entreprise est-elle située? Le serveur utilisé pour faire les paiements est-il sécurisé (<https://....com>)? Ai-je vérifié s'il y a des plaintes concernant cette entité?

Je prends la résolution de faire preuve de jugement pour la communication de mes renseignements personnels. Les renseignements personnels confidentiels comprennent votre information bancaire et de carte de crédit, votre date de naissance, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre numéro d'assurance sociale. Ne divulguez jamais cette information à une personne qui a communiqué avec vous de façon non sollicitée, et soyez toujours prudent si vous décidez de la transmettre.

Je prends la résolution d'utiliser les médias sociaux de façon avisée. Configurez les paramètres de confidentialité sur les médias sociaux et connectez-vous seulement aux personnes que vous connaissez. Soyez prudent lorsque vous indiquez des renseignements personnels dans votre profil et ne publiez jamais de photos de votre maison ou de cartes d'identité qui révèlent votre adresse ou autre information sensible. Les fraudeurs peuvent utiliser cette information pour se faire passer pour un ami ou un proche et gagner votre confiance.

Renseignements additionnels

Pour en savoir plus sur les escroqueries, consultez le [BBB.org/ScamTips](https://www.bbb.org/scamtips) (en anglais seulement). Pour savoir comment éviter les fraudes, rendez-vous au [BBB.org/AvoidScams](https://www.bbb.org/avoidscams) (en anglais seulement).

Si vous avez été ciblé par une fraude, aidez les autres à éviter de tomber dans le piège en faisant part de votre expérience au [BBB.org/ScamTracker](https://www.bbb.org/scamtracker) (en anglais seulement). Si vous avez été victime de vol d'identité, allez au [identitytheft.gov](https://www.identitytheft.gov) pour obtenir un plan de recouvrement personnalisé.